

Les enjeux migratoires comme facteurs de recomposition des sphères d'influence

Catherine Wihtol de Wenden
CNRS (CERI-Sciences-Po)

Introduction :

Au tournant du vingtième siècle, les migrations internationales se sont mondialisées : le volume des migrations a triplé en trente ans, passant à 200 millions au début du vingt et unième siècle, presque toutes les régions du monde sont concernées, soit par le départ, soit par le transit, soit par l'arrivée de populations de plus en plus mobiles, aux profils de plus en plus diversifiés : femmes, enfants mineurs, qualifiés, cerveaux, entrepreneurs mais aussi populations peu qualifiées ou acceptant une forte déqualification pour offrir leurs bras et parfois leur corps. Plusieurs facteurs conjoncturels expliquent cette nouvelle donne : la chute du mur de Berlin qui a permis la mobilité de populations enfermées derrière leurs frontières depuis cinquante ou soixante dix ans, la généralisation de la détention de passeports dans les pays du Tiers Monde, qui a créé un droit de sortie généralisée alors que les systèmes de visas bloquaient le droit d'entrée, l'information télévisuelle, mais aussi l'internet qui ont donné à voir des modes de vie et de consommation et créé des imaginaires migratoires et des odyssees modernes parfois périlleuses, les réseaux migratoires familiaux, entrepreneuriaux, linguistiques, post coloniaux, associatifs ou religieux, l'organisation du passage de la frontière devenue une ressource, les crises politiques à la source de mouvements de réfugiés et de déplacés. Beaucoup des migrants sont mus par l'absence d'espoir dans un nombre croissant de pays hier mobilisés par la phase de l'après indépendance des Etats et aujourd'hui frappés par des crises politiques, économiques, environnementales sans issue perceptible à l'échelle d'une vie.

D'autres facteurs, plus structurels, de la mobilité ont changé : c'est moins la conjugaison de la pauvreté et de la pression démographique qui poussent les gens hors de chez eux que l'attraction de la société de consommation, de l'espoir de changer de vie, de construire son projet, de réaliser son rêve si l'on a eu le malheur de naître dans un pays pauvre, non démocratique, offrant peu d'opportunités : le facteur « push » est devenu moins important que le facteur « pull » alors que ce dernier était déterminant dans les années 1960-1970. Certains enjeux sont devenus stratégiques : la population, vieillissante d'un côté, jeune et disponible de l'autre, les pénuries de main d'œuvre pour un marché du travail qui manque de bras tout en cherchant à attirer les plus qualifiés, les ressources naturelles (pétrole, minéraux, eau), la nouvelle donne environnementale (réchauffement climatique, catastrophes naturelles), les grandes crises politiques (Proche et Moyen orient), productrices de réfugiés. D'autres sont liés aux politiques migratoires menées par les pays d'accueil et par les pays de départ, dans l'impact qu'elles peuvent avoir sur les formes de mobilité, les liens migratoires et le vivre ensemble.

Tous ces facteurs déterminent la recomposition des sphères d'influence: les nouvelles formes de mobilité, la mondialisation des échanges, la nouvelle donne démographique, l'accès aux ressources naturelles, les phénomènes environnementaux, les crises politiques. Ils sont infléchis par des facteurs institutionnels, qui limitent la mobilité ou créent au contraire des solidarités transnationales par delà les frontières des Etats.

I – Les facteurs de recomposition des sphères d'influence :

Les migrations, qu'elles soient temporaires, pendulaires ou définitives, affectent plus particulièrement les grandes lignes de partage du monde, là où les écarts de richesses, de niveau de vie, de profils démographiques, de libertés d'expression sont les plus criants. Ainsi, la méditerranée est l'une des plus grandes fractures du monde, ainsi que la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis ou la Russie et la Chine. Dans ce dernier cas, le face à face démographie contre territoire et ressources du sous-sol est particulièrement vif.

Les nouvelles formes de mobilités

Certaines régions du monde ont connu récemment de grandes mutations migratoires, passant du statut de pays de départ à celui de pays d'accueil : c'est le cas de l'Europe du sud mais aussi de l'Europe de l'est où s'installe une chaîne migratoire d'est en ouest : tandis que les Polonais vont travailler en Allemagne, au Royaume Uni ou en Irlande, les Ukrainiens et Biélorusses vont travailler en Pologne. Il en va de même en Roumanie, frappée par le « care drain », l'exode des professions de santé, remplacé par des Moldaves. Mais la transition est encore plus brutale au Maroc, au Mexique et en Turquie, où ces grands pays d'immigration sont devenus pays d'accueil et de transit pour des migrations venant d'Afrique subsaharienne, du Proche et du Moyen Orient et d'Amérique centrale. Ces trois pays, ainsi que la Chine, l'Inde ou encore les Philippines où un Philippin sur 10 vit à l'étranger tirent de substantiels bénéfices des transferts de fonds qui dépassent de très loin l'aide publique au développement).

Des migrations ethniques viennent, de leur côté, contribuer au désenchevêtrement du monde par des migrations de retour à la terre d'origine. L'exode le plus connu est celui des Aussiedler, ces Allemands ethniques installés parfois depuis plus de trois cents ans en Russie, dans les Pays baltes et en Europe orientale et retournés pour deux millions d'entre eux en Allemagne depuis la chute du mur de Berlin à la faveur du droit du sang. Au Brésil et au Pérou, une migration de retour s'effectue depuis de nombreuses années vers le Japon (les Nikkeijins) tandis que les Brésiliens viennent mettre en valeur les terres du Paraguay dont les paysans vont travailler au Brésil : c'est le « brasiguay ». De nombreux pôles d'attraction sont apparus depuis trente ans : les pays du Golfe pour le Maghreb, l'Egypte, le Pakistan, l'Indonésie et la corne de l'Afrique, l'Afrique du sud, pour ses voisins d'Afrique australe, le Japon pour la Corée du sud et la Chine, l'Australie pour ses voisins, la Russie pour l'ancien monde russe constitué par les nouveaux Etats indépendants. D'autres pays ont un sort plus incertain, variable selon la conjoncture : Thaïlande et Malaisie sont tantôt des terres de départ, tantôt des terres d'accueil ; le Proche et le Moyen Orient connaissent une grande mobilité au point d'être devenus les principaux pays du départ et de l'accueil de réfugiés dans le monde : l'Iran et le Pakistan figurent en tête du nombre de réfugiés accueillis depuis ces dix dernières années (six millions pour l'Iran) tandis que l'Afghanistan compte plus de six millions de personnes ayant quitté le pays depuis les années 1980, avec quelques quatre millions de retours. Les questions environnementales (désertification, réchauffement climatique, catastrophes naturelles, appauvrissement des sols) ainsi que la faim et l'urbanisation galopante sont aussi à la source de nombre de migrations futures, faute d'alternatives à la migration.

La mondialisation des échanges

Non sans paradoxe, alors que les échanges se multiplient et que la mobilité est valorisée, seule la mobilité des hommes fait l'objet de restrictions, au nom de la sécurité et de craintes pour

l'intégration alors que l'économie plaiderait en faveur d'une plus grande liberté du marché du travail. C'est ce que certains appellent « le paradoxe libéral », ce qui est bon économiquement étant jugé risqué politiquement. Des accords de libre échange lient entre elles de vastes régions du monde (comme l'ALENA, accord de libre échange nord américain entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, l'Union européenne) mais ils s'accompagnent de beaucoup de frilosité quant au libre franchissement des frontières. Alors que les hommes ont accéléré leur mobilité, ceux qui sont mobiles ont globalement moins de droits que ceux qui sont sédentaires et ceux qui circulent sans y être autorisés par des visas ou un passeport qui les en dispense sont criminalisés. Le franchissement irrégulier des frontières peut conduire à la mort, à l'enfermement, au fichage informatique tandis que les frontières sont devenues une ressource pour ceux qui ont fait de leur passage clandestin un commerce florissant. Des murs se sont construits (Etats-Unis/Mexique, Ceuta et Melilla), des camps se sont multipliés pour endiguer leur franchissement.

La fin du vingtième et le début du vingt et unième siècles ont été pourtant marqués par la mondialisation des migrations qui atteint 3% de la population mondiale. Un nombre croissant de pays sont concernés, mais 60% des migrants vivent dans les pays les plus riches où près d'une personne sur dix est migrant contre une personne sur soixante dix dans les pays en développement. De nombreuses régions font figure de sas quand les migrants peinent à aller plus loin. Les migrations définitives font souvent place à des migrations pendulaires, d'aller et retour, où les migrants s'installent dans la co-présence, « ici » et « là-bas », dans la mobilité comme mode de vie tout en maintenant des liens très forts avec leurs pays.

La population

Si la population n'est plus l'un des attributs de la puissance, en revanche, sa répartition et ses profils démographiques dessinent les contours des mobilités présentes et à venir. Le monde s'achemine vers un big bang démographique : la population mondiale est de 6,5 milliards et atteindra 8 à 9 milliards d'ici 2030. En Europe, une grande partie des actifs d'aujourd'hui, les « baby boomers » arriveront dans une phase de vieillissement ou de grand vieillissement pour certains à cette date, avec des générations futures moins nombreuses, notamment dans des pays comme l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie qui connaissent une baisse vertigineuse de leur taux de natalité. D'autres régions du monde ont une population qui au contraire va continuer à croître, comme l'Inde ou le continent africain. L'Inde s'achemine vers 1,6 milliard d'habitants en 2050, la Chine va connaître un tassement de son milliard d'habitants à cause de la politique de l'enfant unique en milieu urbain et l'Afrique aura dépassé l'Inde et la Chine à la fin du siècle avec plus de deux milliards d'habitants. Le migrant « moyen » est asiatique, il se déplace et travaille en Asie. Les Etats-Unis offrent l'exemple d'un pays qui reste jeune grâce à son immigration, notamment en Californie où elle est synonyme de dynamisme et de croissance.

De nombreuses régions d'accueil (Europe, Japon, Russie) font face aux effets du vieillissement démographique et à des pénuries de main d'œuvre dans les secteurs non délocalisables comme le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture, les soins aux personnes âgées, les métiers du tourisme, tandis que les régions de départ ont une population jeune, de plus en plus urbaine et scolarisée, frappée massivement par le chômage et tentée par la mobilité. Les transferts de fonds envoyés au pays en 2007 ont atteint 300 milliards de dollars, un chiffre en augmentation qui est une forme d'assurance pour faire face à un avenir incertain plutôt qu'un instrument de développement productif, car migration et développement fonctionnent souvent de pair. Des face à face géo-stratégiques se profilent déjà avec comme

donnée essentielle la dimension démographique. Autour de 2050, l'Afrique constituera, avec l'Inde et la Chine, le plus grand réservoir démographique de la planète. On estime néanmoins que la population mondiale va se stabiliser entre 9 et 11 milliards d'habitants à partir de 2050 avec l'amorce d'un déclin de la natalité à cette date.

Les ressources naturelles

Les ressources naturelles et la richesse qu'elles engendrent sont à la source de nombreuses migrations. Dans le passé, les mines de charbon notamment ont suscité l'arrivée de mineurs venus, pour la France, de Belgique, puis de Pologne, d'Italie, d'Algérie et du Maroc. D'autres pays européens ont conservé la mémoire de ces nouveaux ouvriers anciens paysans. Aujourd'hui, des régions du monde ont connu une nouvelle donne migratoire du fait de leurs ressources pétrolières, minières ou halieutiques et des populations qu'elles attirent. C'est le cas des migrations sud-sud : les pays du Golfe sont ainsi devenus, depuis le milieu des années 1970 et la hausse du prix du baril de pétrole, des régions d'accueil du fait de leur manque de main d'œuvre et de voisins riches en main d'œuvre mais pauvres. Celle-ci provient en priorité de régions arabes et musulmanes (Égypte, Algérie, Pakistan), mais aussi de Malaisie, Érythrée, Indonésie ou Philippines, non arabes ou non musulmanes. La Libye, riche en pétrole, l'Algérie second producteur de gaz naturel du monde, de leur côté, attirent une immigration venue des pays voisins du Maghreb et du Sahara. Les richesses minières de l'Afrique du sud (or, diamants, chrome, titane, manganèse, charbon, uranium) font de ce pays un pôle migratoire pour les pays voisins d'Afrique australe. La Guinée tire ses ressources de la bauxite dont elle est l'un des plus grands producteurs mondiaux. La Russie, premier producteur de gaz naturel du monde, et dont la Sibérie a un sous-sol riche en charbon et en hydrocarbures attire sur des territoires presque vides et à la population vieillissante une population chinoise qui inquiète du fait du nombre potentiel de nouveaux arrivants ainsi que les migrants des républiques musulmanes d'Asie centrale. La pêche est aussi une source de migrations. Au Sénégal, la pêche attire une migration chinoise venue exploiter les ressources au prix souvent de la dépossession des autochtones de cette activité au profit des pêcheurs chinois en vertu des contrats de sous-traitance. Le Brésil attire dans l'agriculture et le travail forestier une main d'œuvre venue du Paraguay. L'eau est aussi un enjeu de migrations et de conflits : la désertification du Sahel a pour effet d'attirer les populations sub-saharienne vers l'Afrique du Nord, devenue région de transit pour des migrations vers l'Europe. Les Kurdes de Turquie, d'Irak, d'Iran et de Syrie tirent une partie de leur position stratégique au fait que leurs territoires abritent les grands barrages et les plus grandes ressources d'eau de la région (Tigre et Euphrate).

Les phénomènes environnementaux

Le réchauffement climatique et les catastrophes naturelles (éruptions volcaniques, cyclones, inondations), la désertification, l'appauvrissement des sols, la déforestation, le dégel, l'élévation du niveau des mers pourraient faire doubler le nombre de migrants. L'île de Tuvalu, dans le Pacifique voit la survie de ce petit Etat et sa population (9 000 habitants) menacées par la montée des eaux de trois mètres au-dessus du niveau de la mer. Selon le rapport Stern sur les conséquences économiques du changement climatique (2006), le nombre de personnes déplacées par le changement climatique pourrait s'élever à 200 millions à 2050 si rien n'est fait pour en endiguer les effets. Aucune disposition n'existe pour l'instant pour conférer à ces populations déplacées le statut de réfugiés de la Convention de Genève. Au Darfour, la sécheresse a provoqué les premiers mouvements de population. Ces catastrophes, lentes ou brutales, sont souvent couplées avec des problèmes de surpopulation, d'accès à l'eau

potable et de pauvreté et d'impréparation politique. Selon l'Union européenne, le réchauffement climatique menace la sécurité internationale (rapport Solana de mars 2008), «exacerbant les tendances, les tensions et l'instabilité existantes ». Certaines des régions les plus vulnérables aux changements climatiques, comme l'Afrique du Nord et le Proche Orient (sécheresse) sont susceptibles de produire des migrations accrues vers l'Europe, en créant de nouvelles fractures entre pays responsables et victimes.

Les crises politiques

Enfin, les crises politiques sont à l'origine de millions de déplacés dans le monde (quarante millions) dont une petite partie bénéficie du statut de réfugié. Au cours des trente dernières années, l'Amérique latine (Chili, Argentine, Amérique centrale, Colombie, Haïti), l'Afrique (région des grands lacs, Algérie, Côte d'Ivoire, Darfour), le Proche et le Moyen Orient surtout (Afghanistan, Liban, Palestiniens, Iran, Irak, question kurde) mais aussi l'Europe (ex-Yougoslavie) ont provoqué un pic de réfugiés en Europe dans les années 1990, suivi d'un ralentissement dix ans plus tard mais qui se traduit par des personnes déplacées dans les pays voisins des zones de conflits (corne de l'Afrique, Syrie, Iran, Pakistan) ou par des zones de protection dans les pays en crise (déplacements internes). Les régimes autoritaires, les mouvements identitaires à fondement ethnique ou religieux, les revendications territoriales, le terrorisme sont à la source de ces mouvements de populations, définitifs ou provisoires, souvent abrités par des pays aussi pauvres qu'eux.

Tous ces facteurs sont sources de migrations aux visages de plus en plus diversifiés. A la différence des années 1970, les migrants sont de moins en moins des ruraux venus comme main d'œuvre provisoire vivant dans le mythe du retour au pays. La migration d'aujourd'hui s'est féminisée, urbanisée, est de plus en plus scolarisée et aspire à se réaliser individuellement mais elle ne migre plus nécessairement pour faire vivre sa famille au pays. Ces nouvelles migrations sont infléchies par les politiques des pays d'accueil qui limitent la mobilité et par les politiques des pays d'origine qui créent au contraire des solidarités transnationales par delà les frontières des Etats afin d'exercer une « diplomatie des migrations » à distance.

II – Les nouveaux champs migratoires et la recomposition des sphères d'influence

La migration mondialisée s'articule autour de plusieurs zones d'influence qui attirent les migrants en fonction d'aires linguistiques (l'anglophonie, la francophonie, l'hispanophonie), souvent liées au passé colonial (France, Royaume Uni, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Japon), de réalités géographiques (migrations interaméricaines, interafricaines, interasiatiques et de voisinage) ou géopolitiques (monde russe, monde turc), de réseaux transnationaux tissés par les migrants eux-mêmes (regroupement familial, entreprises ethniques, réseaux associatifs et religieux), ou de politiques construites par les pays de départ avec leurs quasi-diasporas (soutien aux amicales, facilités accordées pour la conservation de la nationalité du pays d'origine, accès au droit de vote consulaire pour permettre aux compatriotes de l'étranger de participer aux élections nationales). Ces configurations dessinent des champs migratoires qui obéissent à des logiques historiques et géographiques et permettent aux pays d'accueil comme aux pays d'origine, parfois aussi aux migrants eux-mêmes de recomposer leurs sphères d'influence en fonction des migrations. Quelques pôles en sont issus.

Des pôles d'attraction

Depuis plus de dix ans, les images télévisuelles donnent à voir des clandestins venus d'Albanie, du Moyen orient, de Chine, d'Afrique sub-saharienne débarquant sur les côtes d'Europe du sud ou entassés dans des containers avec pour destination un pays européen. Au cours de cette période, l'Europe, qui peine à contrôler ses frontières et tente d'associer à cette tâche ses voisins de la rive sud de la méditerranée, est devenue l'une des plus grandes régions d'immigration du monde. Mais elle tarde à se reconnaître comme telle car elle a longtemps considéré l'immigration comme un phénomène provisoire et elle a donné la priorité à la sécurité sur les besoins de main d'œuvre et d'inclusion sociale sans prendre toute la mesure du vieillissement de sa population. L'Union européenne est la seule région du monde où l'immigration de travail est fermée depuis plus de trente ans pour le plus grand nombre. L'europanisation des politiques migratoires, amorcée depuis les accords de Schengen a eu pour effet de renforcer les dispositifs sécuritaires, qui coexistent depuis les années 2000 avec le souci d'attirer les élites dans un contexte de compétition mondiale dans la recherche de compétences et de talents et de répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises. L'Europe cherche à la fois à maintenir ses frontières fermées aux uns et à les entrouvrir aux autres, un exercice difficile sous le contrôle d'une opinion publique utilisée comme arbitre du maintien de mesures répressives. Le Pacte européen pour l'immigration et l'asile, lancé à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne de juillet à décembre 2008 prévoit d'harmoniser plus fortement les politiques d'entrée et d'asile et de mettre à contribution les pays de départ et de transit en amont du contrôle des frontières de l'Union : ceci suppose une « diplomatie des migrations » plus soutenue entre pays européens, notamment dans la définition d'une politique commune de l'asile, encore balbutiante et dans le contrôle commun des frontières externes de l'Europe car les pays riverains de la méditerranée et situés à l'est de l'Europe des 27 considèrent que la charge repose sur eux.

Une diplomatie balbutiante des migrations et des réfugiés

Cette diplomatie d'un nouveau genre requiert une politique plus cohérente avec les pays du sud : la coopération policière avec les pays riverains non européens, la signature d'accords de réadmission avec les pays d'où proviennent les sans papiers, les accords de développement se déroulent souvent dans un cadre bilatéral, en échange d'accords commerciaux pour les pays d'accueil ou de titres de séjour aux plus qualifiés pour les pays de départ. Seule la répression des irréguliers a fait l'objet d'une politique concertée, avec le vote, le 17 juin 2008, de la directive « retour » qui permet d'étendre à 18 mois le maintien en centres de rétention des personnes en situation irrégulière en attente de reconduction dans le pays de départ ou de transit. Cette politique coexiste avec la diversité culturelle, inscrite au programme de l'Union en 2008 et avec la francophonie, qui dynamisent les liens migratoires.

D'autres pôles migratoires, comme la Russie avec ses voisins (Chine, républiques musulmanes d'Asie centrale), les Etats-Unis et le Canada face au Mexique et aux pays d'Amérique latine, les pays du Golfe et le monde arabe et musulman, l'Australie et le Japon avec les pays d'Asie du sud-est et du Pacifique créent des sphères d'influence où le marchandage n'est pas exclu, mais où le multiculturalisme est sans cesse revisité, où le vivre ensemble se poursuit malgré des heurts et des rejets, où la lutte contre les discriminations peine à s'imposer mais est au programme. Les migrants peuvent être aussi les acteurs de cette « diplomatie par le bas », dans la manière dont ils négocient leur co-présence, « ici » et « là-bas » qui succède à la double absence de jadis. La double nationalité se développe, par le jeu de l'extension du droit du sol dans nombre de pays d'accueil anciennement régis par le droit du sang pour les générations nées dans ces pays et par le maintien du droit du sang dans la plupart des pays de départ . Ces derniers y voient le maintien de liens avec leurs

ressortissants de la « diaspora », voire l'exercice de stratégies d'influence à travers le vote de ceux-ci dans les pays d'accueil (le cas des « Chicanos » aux Etats-Unis est le plus emblématique) voire d'intrusion ou de dialogue à propos de l'islam de leurs correligionnaires en pays d'immigration. Certains pays d'immigration, anciens pays d'émigration comme l'Italie ou le Japon, en proie au vieillissement démographique mènent des politiques actives à l'égard de leurs anciens émigrés et de ceux qui en sont issus, facilitant leur retour et le maintien de la nationalité d'origine avec possibilité de vote : les Italiens de l'étranger ont fait l'objet de toutes les sollicitudes du gouvernement italien lors des élections législatives de 2005 (même si le gouvernement Berlusconi a perdu en pensant que leur vote serait en sa faveur) et les « Nikkeijins », anciens émigrés japonais du Brésil ou du Pérou bénéficient à leur retour au Japon de plus grandes facilités d'accès à la nationalité japonaise et de plus de droits que les immigrés. Il en va de même en Russie, où la reconnaissance de la nationalité russe facilite le retour des Russes anciennement installés en URSS dans des territoires devenus indépendants et parfois hostiles à leur présence, ou du Chili qui mène ouvertement une politique de reconquête de sa diaspora à travers le droit de la nationalité dans un pays marqué par l'exil politique. D'autres politiques facilitant le retour de migrations ethniques facilitent l'accès à la nationalité, aux droits sociaux et politiques, créant de petites sphères d'influence.

Enfin, une autre diplomatie se situe à un autre niveau : celui de la gouvernance mondiale des migrations internationales, lancée par des organisations internationales et des ONG à Genève en 2004, soutenue par les Nations Unies en 2006 et portée par le Forum Mondial des migrations à Bruxelles en 2007, à Manille en 2008 et à Athènes en 2009. Cette décision multi acteurs associe les Etats d'accueil et de départ aux associations, syndicats, employeurs, associations de migrants et de co-développement pour mettre à jour leurs contradictions quant à la mobilité des personnes. En toile de fond, la signature par seulement 37 pays de la Charte des Nations Unies sur les droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles fait figure de texte de référence, de même que la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 qui énonce le droit de toute personne de quitter son pays y compris le sien. Mais le chemin est encore long avant l'énonciation d'un droit à la mobilité dont il reviendrait aux Etats ou à une gouvernance d'acteurs multiples de restreindre temporairement les flux en fonction des opportunités et de l'ordre public.

Conclusion

Les migrations internationales sont en train de devenir l'une des principales composantes des lignes de fracture du monde et l'un des grands enjeux contemporains. La démographie, l'occupation (surpopulation ou dépopulation) des territoires, l'accès aux ressources naturelles et à l'alimentation, les réseaux transnationaux de tous ordres défient les frontières des Etats. Des sphères d'influence se redessinent à travers ces paramètres devenus fondamentaux, découpant le monde en champs migratoires nouveaux. Une diplomatie des migrations et des réfugiés se construit régionalement, par les pays d'accueil, par les pays de départ et par les migrants eux-mêmes qui deviennent ainsi acteurs occasionnels des relations internationales dans la mesure où ils tentent d'infléchir les politiques étatiques. Une gouvernance mondiale des migrations se met en place sous le signe du multilatéralisme. Autant d'éléments émergents qui montrent la part des migrations dans la recomposition des relations internationales.